

6 septembre 2018

Le mot du jeudi en PDF , [C'EST ICI !](#)

Message à tous ceux et celles aussi qui travaillent pour l'éducation !

Conditions de travail, une affaire syndicale ?

SUD Éducation 49 vote POUR



Voilà déjà plusieurs années que Sud Éducation lutte sur le front de la défense des conditions de travail.

Cette affaire n'est pas simple et les étapes sont nombreuses. L'une d'entre elles passe par la Commission de Réforme. C'est une commission consultative dans laquelle siègent l'administration, des médecins et des représentant-es du personnel. Elle donne un avis en cas de contestation de

reconnaissance « d'accidents de travail » par l'administration. Sud Éducation n'y a pas (encore) d'élu-es pour le 49. Par contre dès que nous sommes sollicité-es, nous y portons les dossiers et soutenons les collègues. Pour nous c'est un enjeu important pour que la souffrance au travail soit reconnue comme accident du travail et qu'ainsi la responsabilité de l'employeur soit réaffirmée.

Aussi, nous nous étonnons que la position par défaut des représentant-es élu-es du personnel soit celle d'un crédit initial à la position de l'administration et non aux collègues.

En effet, il est détestable de constater que les syndicats siègeants, Sgen-CFDT et Snes-FSU pour ne pas les nommer ne partagent cette conviction syndicale. Pour les uns, ils suivent très clairement l'administration, pour les autres ils s'abstiennent pour ne pas froisser l'Institution.

Sud Éducation 49 réaffirme la nécessité de s'emparer de tous les moyens pour améliorer les conditions de travail et faire reconnaître la souffrance au travail.

Ceux qui luttent, ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu

Une rentrée combative à Mermoz !

Le collège Mermoz à Angers compte 430 élèves (dont 24 ULIS), il est classé en Éducation Prioritaire.



« Début Juillet, nous nous sommes rendu compte que les effectifs de 6^e étaient beaucoup plus importants que prévus par les estimations du rectorat. Une ouverture de 6^e était indispensable. Nous avons demandé des heures pour la création de cette classe, on nous a lâché 4h...

Un préavis de grève reconductible a été déposé pour la rentrée, ainsi qu'une demande d'audience.

Le jour de la pré-rentrée, nous nous sommes réuni-es en AG, et avons décidé d'accueillir les élèves le lundi, et d'être en grève le mardi. La grève a été suivie à 100 % par l'équipe des enseignant-e-s et nous avons occupé le collège. Mardi soir le préavis reconductible a été cassé, et mercredi tout le monde a repris le travail, dans l'attente d'une réponse de l'inspection, avec un nouveau préavis déposé pour le lendemain. Nous avons été reçu-es (après deux mois d'attente quand même;) par le Dasein mercredi midi. Neuf heures et demi ont été données, c'est très insatisfaisant, et ce sont des heures supp, pas de personnel prévu en plus... La grève n'a pourtant pas été reconduite le jeudi, pour maintenir le collectif et l'adhésion des parents, tout le monde a repris le travail, mais le mouvement continue... à suivre !

Même si la lutte n'a pas été très fructueuse, nous avons réussi à créer un vrai collectif, et nous avons enrichi notre expérience, qui va permettre de futures mobilisations efficaces, on ne lâche rien ! »

Pot pourri

Blanquer empile actuellement ses réformes et nous on les prend en pleine face.



Le lycée à la carte, générateur d'inégalités

Le ministère a annoncé une réforme du lycée qui met fin aux filières : l'élève devient l'auto-entrepreneur-euse de sa scolarité, rendu-e toujours plus responsable, seul-e, de ses choix, de ses « réussites » ou de ses « échecs ». Les inégalités entre les lycées seront creusées et la

~~Liberté • Égalité • Fraternité~~
Libéralisme Inégalités Rentabilité

concurrence est ouverte.

Derrière la communication, une nouvelle attaque contre les LP

le gouvernement réalise des économies sur le dos des élèves, en supprimant l'équivalent de 7000 postes grâce au tour de passe passe de la baisse des horaires disciplinaires d'environ 10%

Au collège, une charge de travail croissante avec des moyens en baisse

L'arrêté Blanquer de juin 2017 a renforcé l'autonomie des établissements, conformément au projet libéral du ministre. Les moyens sont en baisse constante comme le nombre de postes aux concours tandis que la charge de travail s'accroît.

Dans le premier degré, une mise au pas pédagogique des enseignant-e-s

Contrairement aux annonces sur la priorité au premier degré, les écoles n'ont pas obtenu de moyens supplémentaires, même pour faire face à la création de CP à 12 dans les REP+. Pour masquer ses insuffisances, le ministre allume des contre-feux en attaquant certaines méthodes pédagogiques qui seraient la cause de tous les maux de l'école et en publiant quatre circulaires sur la lecture et le calcul, parce que lui il sait comment il faut faire.

À lire: <https://www.sudeducation.org/Rentree-2018-refusons-l-ecole-du-tri-social-combattons-les-reformes-Blanquer.html>

« l'école n'est pas une entreprise »

Statut des enseignant-e-s : où en est-on des projets de réforme ?



Depuis le mois de février, le gouvernement multiplie les annonces visant à la destruction du statut des fonctionnaires en général, et des enseignant-e-s. Un communiqué publié le 2 août précise les choses.

L'ensemble des annonces reste très cohérent et... très inquiétant : il s'agit d'individualiser les carrières, de renforcer la concurrence entre personnels, de développer encore le management à l'école.

Parmi ces annonces, il y a la suppression des commissions administratives paritaires. Les mutations ne seront plus examinées en commission paritaire, la recette est toute trouvée : la gestion par les « managers publics », et en particulier le recrutement direct par les chefs d'établissement.

Si tu travailles bien, tu auras du boudin. La rémunération au mérite a commencé à être déclinée pour les enseignant-e-s avec Une prime de 3000 euros annoncée pour les REP+. Cette prime comprendra une part fixe de 1000 euros et une part modulable liée aux résultats des élèves. SUD éducation a immédiatement dénoncé ce procédé.

Si tu notes bien, tu seras bien noté-e. Les évaluations nationales de début CP, mi-CP, début 6e et début de 2nde générale ont été ou sont en passe d'être mises en place. Et plus inquiétant, le communiqué du 2 août annonce que « pour assurer une évaluation régulière et transparente des établissements scolaires, une instance d'évaluation sera créée par voie législative au 1er trimestre 2019 ». Quel meilleur moyen pour déterminer le « mérite » des enseignant-e-s que les notes de leurs élèves ?

Relevons enfin que cette rémunération au mérite va de pair avec un recul salarial pour les personnels de l'éducation. Le retour du gel du point d'indice et du jour de carences, déjà mis en œuvre, s'accompagne de la seule promesse du recours accru aux heures supplémentaires, exonérées qui plus est des cotisations salariales. En période d'inflation, cela signifie tout simplement... une baisse du salaire réelle.

Mobilité sur profil, rémunération au mérite, casse du concours : nul besoin finalement de la création d'un nouveau corps pour exploser les statuts.

À lire : <https://www.sudeducation.org/Statut-des-enseignant-e-s-ou-en-est-on-des-projets-de-reforme.html>

Parcoursup : une machine à broyer les étudiant-e-s

« le compte n'y est pas ! »



À quelques jours de la rentrée universitaire, seulement 60% des candidat-es à l'entrée dans le supérieur ont accepté de façon définitive une offre de Parcoursup. Les inscriptions en BTS et classes préparatoires sont terminées, modifiant le calendrier initial en cours de route. Les candidat-es qui quittent Parcoursup sont chaque jour plus nombreux-es, ils et elles sont aujourd'hui 168 894.

Certains proviseurs de lycées accueillant des classes préparatoires en viennent même à tricher. Ils se sont vus rappeler à l'ordre pour avoir mis des pressions sur les futurs étudiants pour qu'ils renoncent à leurs souhaits avant la fin de la procédure. À lire dans le « le canard enchaîné » du 5 septembre 2018.

Agenda



Toutes-tous contre les fachos

Dans le cadre du festival Antifasciste du 17 au 23 septembre, venez à la manifestation festive du 22 septembre.

Faire vivre la démocratie

AG du 10 septembre 2018 à 19h à la bourse du travail



Sterenn QUEMENER, Guillaume DELALLE, Jérôme « la tuile » HOEVE, Olivier « GOLDEN » LORREYTE, Guillaume HALLIER co-bureaucrates du jeudi